

Robert Lachance

De: [REDACTED]@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 20 juin 2018 09:48
À: [REDACTED]@notarius.net
Cc: Carlos Martinez; [REDACTED]@mmssa.org; [REDACTED]@ville.montreal.qc.ca; [REDACTED]@stsanges@bellnet.ca
Objet: La Fabrique de la Paroisse des Saints-Anges de Lachine / Les Soeurs de Sainte-Anne du Québec

Madame,

Nous avons reçu votre courriel du 13 juin dernier concernant le sujet cité en rubrique.

Pour votre compréhension, depuis plus de 14 mois, les Soeurs de Sainte-Anne, Bâtir son quartier et l'arrondissement de Lachine travaillent à concrétiser une conversion de bâtiment de la Maison mère en un projet résidentiel.

Depuis le début, les Soeurs souhaitent céder à l'arrondissement une grande partie de leur propriété (environ 20 %) afin d'en faire un parc et ainsi conserver le patrimoine végétal.

Or, pour la cession de terrain en vue de faire un parc, l'arrondissement et la ville de Montréal demandent que celui-ci soit libre de servitude ou autre privilège avant de le grever.

Nous comprenons, à la lecture de votre courriel, que l'exigence de l'arrondissement / ville de Montréal peut mettre en péril une entente signée en 2007.

Cette problématique est hors du contrôle de l'arrondissement et doit être discutée entre la Fabrique et les Soeurs afin de trouver des alternatives, comme l'accès par Esther-Blondin.

Nous avons déjà eu cette discussion avec les représentants de la Fabrique et demeurons ouverts à regarder les pistes de solutions.

Michel S. Séguin

**Directeur d'arrondissement adjoint
Responsable du développement du territoire et
des services administratifs**

1800, boulevard Saint-Joseph
Montréal (QC) H8S 2N4
Téléphone: 514 634-3471, poste 290
Télécopieur: 514 780-7709
michel.seguin@ville.montreal.qc.ca

Suivez-nous : [Site Web](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Infolettre](#) | [Flickr](#)